



PRÉFET DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ

Colloque Rénovation énergétique des logements 8 avril 2011

Besançon, le 5 avril 2011

Communiqué de presse

La rénovation énergétique des logements existants est un des enjeux majeurs, en vue d'atteindre les objectifs du Grenelle de l'Environnement en matière de bâtiment.

En effet, le secteur du bâtiment représente au niveau national le premier secteur de consommation énergétique, et le second en terme d'émissions de gaz à effet de serre.

En Franche-Comté, le secteur du bâtiment représente à lui seul plus de 42 % de la consommation énergétique du territoire : le secteur résidentiel représentant plus de 30 % de la consommation totale.

Le Préfet de la Région Franche-Comté organise une rencontre sur la rénovation énergétique des logements le 8 avril prochain, à la chambre de commerce et d'industrie du Doubs avec les professionnels de l'acte de construire.

L'objectif de cette rencontre est d'informer sur le contexte réglementaire, sur les nouveaux régimes d'aides disponibles pour la rénovation énergétique, ainsi que d'échanger avec les professionnels autour de projets locaux réalisés grâce à la mobilisation des différentes aides.

Ce colloque sera aussi l'occasion de fournir des éléments méthodologiques pour la réalisation d'opérations de rénovation en bâtiment basse consommation (B.B.C.).

Contact DREAL Franche-Comté

Communication

- Patricia DROZ – tél : 03 81 21 67 18 - mél : patricia.droz@developpement-durable.gouv.fr